





PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE





Vous êtes:

ÉLU D'UNE COLLECTIVITÉ ?

COORDINATEUR JEUNESSE?

ORGANISATEUR D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS?

Vous cherchez des pistes d'amélioration pour :

- Décliner ou impulser ou évaluer une **dynamique éducative** sur votre territoire.
- Mettre en place des instances de projet partagées avec les acteurs locaux.
- Elaborer, évaluer ou redéfinir votre projet éducatif de territoire (PEDT).
- Faire de votre territoire un espace d'échanges, de réflexions et de projets avec les acteurs éducatifs (cohérence éducative, innovation pédagogique, rythmes éducatifs, participation des enfants dans les instances, place des parents dans les structures, éveil des enfants, enfants citoyens de demain, accompagnement vers l'autonomie).
- Améliorer la qualité de votre accueil de mineurs (qualification de l'encadrement, les intervenants extérieurs, les locaux, le projet éducatif et pédagogique, la gestion, la cohésion de votre équipe d'animation, le rôle et les fonctions, l'accueil des tout-petits).
- Transformer des garderies en accueils périscolaires déclarés.
- Faire un auto-diagnostic et mettre en oeuvre les préconisations identifiées.
- Améliorer la palette de projets et contribuer à la montée en compétences de votre équipe d'animation. Faire émerger des besoins et attentes d'animateurs. Mettre en réseau les partenaires éducatifs autour d'échange de savoir-faire.



CHARTE OUALITÉ

La Charte de qualité, mise en place en Indre-et-Loire depuis 1996, se fixe pour objectif l'amélioration de l'accueil des enfants, des pré-adolescents et des adolescents dans les entités éducatives que constituent les Accueils Collectifs de Mineurs.

L'objectif opérationnel de cette Charte est de construire avec les organisateurs (associatifs, collectivités locales, ...) un véritable projet s'appuyant sur une démarche cohérente et globale sur le plan éducatif.

possibilité de bénéficier de l'expertise de la Ligue de l'enseignement-Fédération d'Indre-et-Loire et CEMEA, actuellement désignés par la Caf et la DDCS, qui sauront apporter un regard extérieur bienveillant et constructif pour vous accompagner.

UNE DÉMARCHE COHÉRENTE ET GLOBALE

La DDCS et la Caf coordonnent et financent le dispositif départemental « Charte de qualité » avec la Ligue de l'Enseignement, Fédération d'Indre-et-Loire et les CEMEA, mouvements d'éducation populaire (agréments association éducative complémentaire de l'enseignement public et peunesse éducation populaire).

La Charte de qualité est un dispositif souple et gratuit pour les bénéficiaires. Il s'adapte à vos besoins et à vos contraintes. Les modalités d'accompagnement sont multiples : des outils d'animation et d'aide à la prise de décision, d'évaluation, des ressources pédagogiques innovantes, des formations / actions sur des thèmes autour du numérique, du scientifique, des valeurs de la République, de la Fraternité à la citoyenneté.

VOUS AVEZ DES PROJETS, DES ATTENTES ?

Contactez-nous!

Nous étudierons avec vous les modalités pour vous accompagner.





Pour tout renseignement complémentaire ou pour solliciter un accompagnement dans le cadre du dispositif Charte Qualité, contacter :

Corinne Cartier à la Caf

(corinne.cartier@caftours.cnafmail.fr)

ou

Service Accueil Collectif de Mineurs à la DDCS

(ddcs-acm-bafa@indre-et-loire.gouv.fr)

POUR ALLER PLUS LOIN

WWW.CAF37-PARTENAIRES.FR WWW.ACM-CVL.FR CO-EDUCATION37.FR